

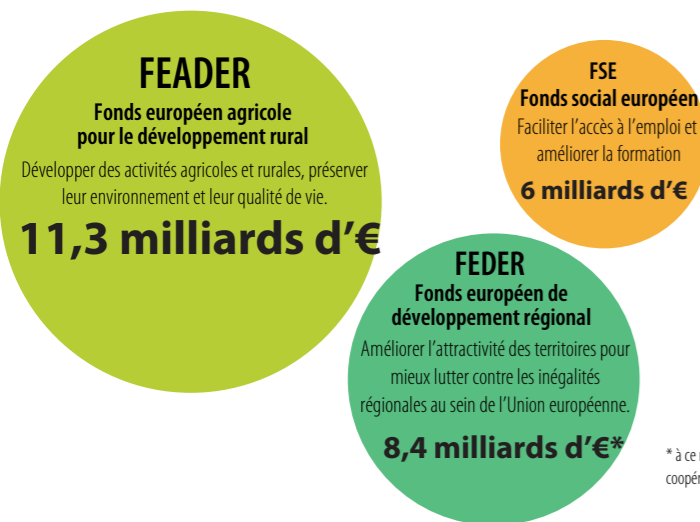
# Fonds européens structurels et d'investissement 2014-2020

Pour atteindre les objectifs de la Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, les politiques européennes sont dotées d'un budget de 960 milliards d'euros pour les 28 États membres et pour 7 ans. La nouvelle période 2014-2020 a été lancée le 1er janvier 2014.

Dans ce cadre, l'Union européenne confie aux États membres la gestion d'une partie de ces crédits, appelés fonds européens structurels et d'investissement (FESI). En France, 4 FESI, relatifs à 3 politiques, sont concernés :

- les 2 « fonds structurels » dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale :
  - > le fonds européen de développement régional (FEDER)
  - > le fonds social européen (FSE)
- le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) soutenant la politique de développement rural dans le cadre de la politique agricole commune
- le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) dans le cadre de la politique commune de la pêche et de la politique maritime intégrée.

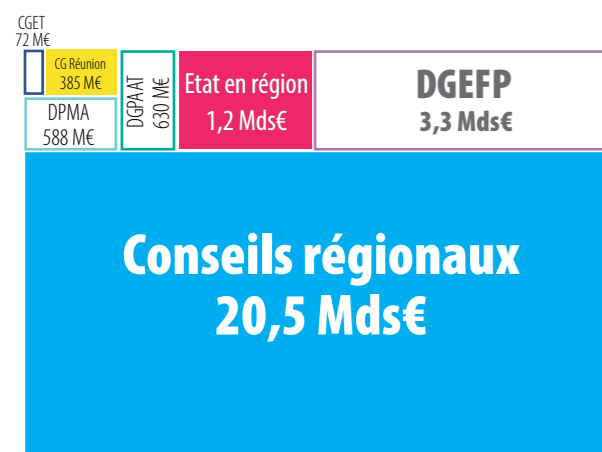
## Quels montants pour la France ?



\* à ce montant vient s'ajouter 1,1 milliard d'euros au titre de la coopération territoriale européenne pour la France

## Qui gère les fonds européens ?

- Conseils régionaux / GIP
- Conseil général Réunion
- État en région
- DGPAAT : Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires
- DPMA : Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture
- DGEFP : Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
- CGET - Europ'Act : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires



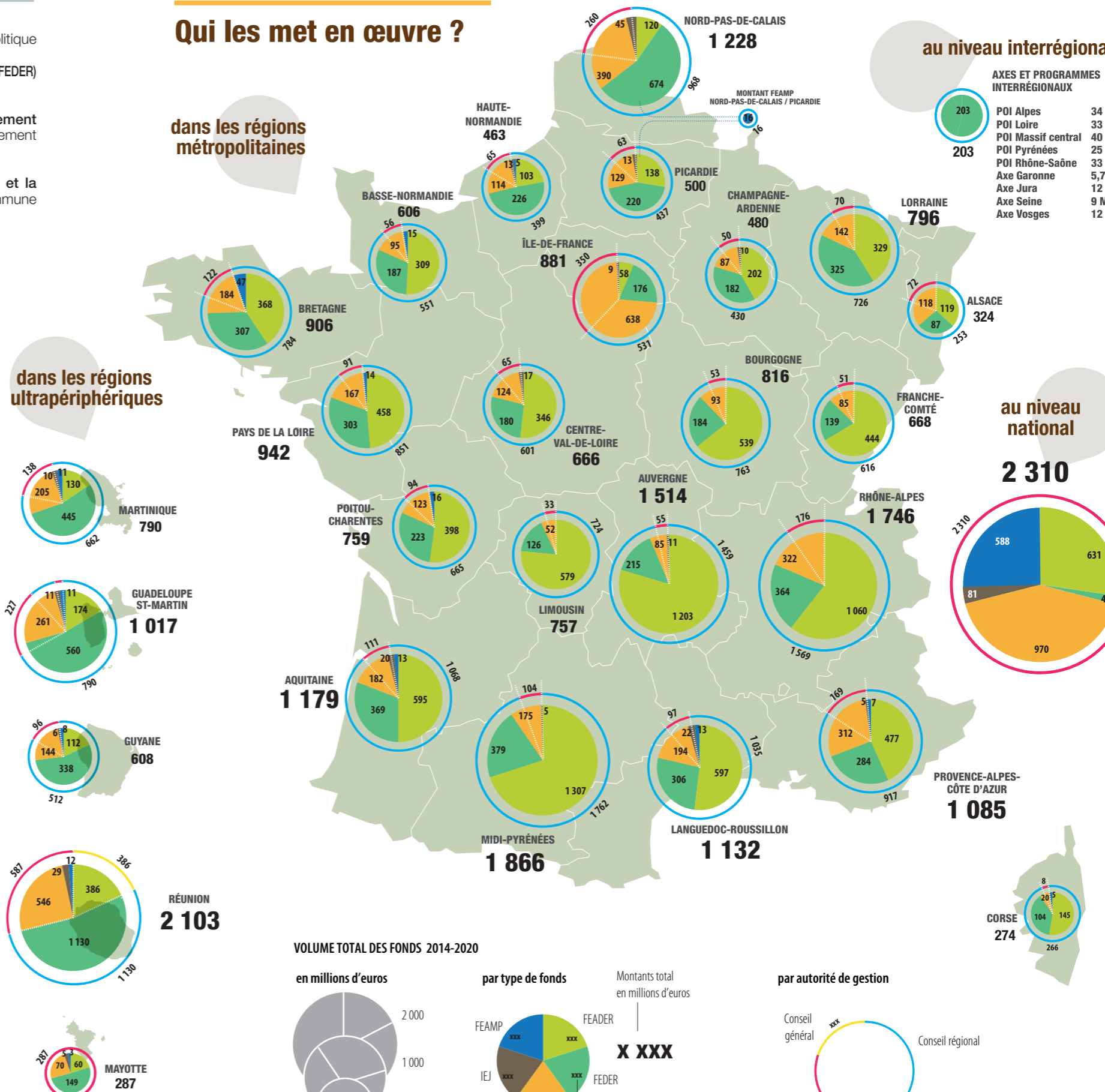
## 7 types d'autorité de gestion

**26,7 Mds€ de budget**

## Qui les met en œuvre ?

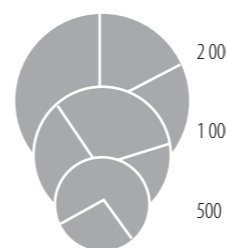
### dans les régions métropolitaines

### dans les régions ultrapériphériques

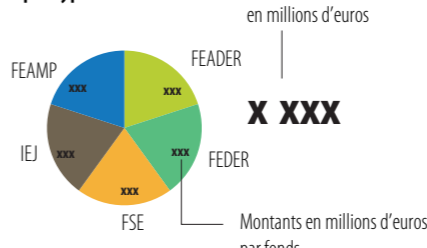


## VOLUME TOTAL DES FONDS 2014-2020

en millions d'euros



par type de fonds



Montants total en millions d'euros

**X XXX**

Montants en millions d'euros par fonds

par autorité de gestion

